

Une rentrée au galop !



LA FÊTE
DU CHEVAL

LA VIE DANS
NOS ÉCOLES

CRÉATION
D'UN
CENTRE
CULTUREL

CHASSE AUX
DÉCHETS

LA RENTRÉE
DE NOS
ASSOCIATIONS



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

C'est la rentrée ! J'espère que vous avez tous profité d'un bel été en famille ou entre amis.

Cette rentrée est particulière, puisque la Covid nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Nos services municipaux ont préparé la rentrée 2021 : nos écoles sont prêtes à accueillir les jeunes Morlacuméens, en appliquant les directives du protocole sanitaire de l'Éducation nationale.

Les écoliers retrouvent le chemin de l'école... Je tiens à souhaiter la bienvenue aux enfants qui découvrent pour la première fois nos écoles et à ceux qui retrouvent leur équipe d'enseignants.

Je tiens également à chaleureusement vous remercier concernant les festivités de Lamorlaye Plage et du Feu d'artifice du 13 juillet pour lesquelles vous avez été présents et enjoués !

Les festivités de la ville et des associations reprennent en ce mois de septembre... Notre objectif est de diversifier l'offre culturelle et festive. En nous appuyant sur un tissu associatif riche et dynamique, comme en témoigne chaque année la vitalité du Forum des Associations, où je vous invite à nous retrouver le 11 septembre au Gymnase de la Thève de 14h à 18h.

J'ai également le plaisir de vous annoncer la création du nouveau Centre culturel, qui a ouvert ses portes au château de Lamorlaye début septembre. La Municipalité, à travers ce nouveau centre, souhaite favoriser l'accès à la culture au sens large, à toutes et tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne rentrée à tous !

Nicolas Moula

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2022 qui doit se dérouler durant les mois de janvier et février 2022, la commune de Lamorlaye recherche des agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. Les personnes intéressées par ce **travail rémunéré** sont invitées à envoyer leur **curriculum vitae** ainsi qu'une **lettre de motivation** avant le **5 novembre 2021** à l'adresse suivante : Mairie de Lamorlaye, Pôle services à l'usager, à l'attention de M^{me} Quignon, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye ou par mail à : accueil@ville-lamorlaye.fr

MISSIONS

- > Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE début janvier
- > Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- > Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- > Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- > Être capable d'utiliser un ordinateur et internet (pour le suivi des réponses faites sur le site internet mis à disposition par l'INSEE)
- > Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

PROFIL RECHERCHÉ

- > Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- > Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
- > Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- > Discrétion, confidentialité et neutralité
- > Permis B et véhicule personnel exigés
- > Téléphone portable exigé

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M^{me} Quignon, coordonnatrice du recensement de la population au 03 44 21 64 00 ou par mail accueil@ville-lamorlaye.fr



Concours des maisons fleuries

Vous avez été nombreux à vous inscrire au concours des maisons fleuries qui vient récompenser les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurant leur cour, leur façade ou leur balcon.

Merci à vous de contribuer à rendre plus agréable et plus accueillante notre commune.

Installation d'un radar pédagogique

Suite au constat de l'évolution croissante de la vitesse Avenue de la Plage, la municipalité a décidé de mettre en place un radar pédagogique.

L'installation a été effectuée par les Services techniques de la ville fin août. Ce radar permet de recueillir des statistiques sur les vitesses enregistrées et a pour objectif de cibler les prochains contrôles dans cette avenue.

Ce radar autonome peut être déplacé dans toute l'agglomération et nous permettra d'obtenir des statistiques précises du flux de véhicules et des vitesses excessives.





Création d'un

Projet abouti !

Le Centre culturel de Lamorlaye voit le jour...

Depuis 2017, sous l'impulsion du maire, Nicolas Moula, et de son équipe municipale, la Ville de Lamorlaye poursuit son action en faveur de la culture avec le désir d'en faciliter l'accès au plus grand nombre et se réjouit de pouvoir offrir dès la rentrée de septembre aux Morlacuméens et Morlacuméennes ainsi qu'aux habitants des villes avoisinantes un nouveau service culturel municipal.

Pourquoi une telle démarche ?

La culture est une richesse fondamentale pour notre société, elle contribue à notre épanouissement individuel et collectif en favorisant le lien social, ouvre notre esprit à la diversité et enrichit notre capacité à vivre ensemble, notion plus que jamais essentielle de nos jours.

La volonté municipale est de définir une **politique claire, lisible et opérationnelle en matière de culture pour la ville**, le choix d'un service culturel municipal en régie directe s'imposait dès lors.

Ce que le centre vous propose dès la rentrée

Nous débutons avec quatre sections culturelles, **Langues, Musique, Photographie et Informatique** mais le projet se veut naturellement évolutif. Nous créons un cadre aujourd'hui mais il s'étoffera au fur et à mesure du temps, des actions, des envies et des opportunités. Nous espérons déjà intégrer très rapidement de nouvelles disciplines artistiques. L'adhésion au Centre culturel (1 par famille) donnera accès aux quatre sections.

Plusieurs axes forts se dessinent : la possibilité pour ces sections d'intervenir sur plusieurs domaines et sur les événements organisés par la ville, la conception d'un projet commun avec la possibilité d'intervention entre la municipalité et les écoles, l'accroissement de notre rayonnement sur la Communauté de Communes de l'Aire cantilienne et au-delà, et pour cela, le développement d'une programmation culturelle plus riche et diversifiée.

L'engagement fort de la mairie

Pour atteindre ces objectifs, la commune a manifesté la **volonté de s'entourer d'une équipe professionnelle, chargée de développer, de coordonner et d'animer les projets**, ce qui a conduit à la création d'un poste de cheffe du service culturel de la ville ; ce dernier sera basé au château de Lamorlaye qui devrait de plus accueillir prochainement la nouvelle médiathèque ainsi qu'une salle de spectacle. Le château affermit sa position de lieu de référence à la culture de la ville.

La ville prend un engagement fort vis-à-vis de ces sections culturelles d'un point de vue financier, avec un budget dédié, discuté en commission culturelle ; **d'un point de vue humain**, avec l'intégration des enseignants dans le personnel communal ; et **d'un point de vue logistique**, avec la mise à disposition des services de la ville (services techniques, service des festivités, service événementiel).

Ce service culturel municipal sera piloté par une commission culturelle, extra-municipale, chargée de suivre la mise en œuvre des objectifs à atteindre, fixés conjointement avec la municipalité, en termes de projets, budget, logistique... Cette commission sera composée de membres de droit et de membres administratifs.

Ce nouveau pôle culturel n'a bien entendu aucune incidence sur le fonctionnement habituel entre la mairie et les autres associations de la ville, ces dernières disposeront exactement du même soutien qu'auparavant (mise à disposition de salles, subventions, logistique...).

Centre culturel À LAMORLAYE

Langues

Osez les langues !

Vous retrouverez les cours et les professeurs de langue maternelle et/ou diplômés de l'École de Langues de Lamorlaye :

- Anglais • Anglais professionnel • Espagnol • Portugais
- Allemand • Italien • Français Langue étrangère

→ Du niveau débutant au niveau confirmé, à vous de choisir !

Les cours s'adressent du plus jeune âge aux seniors, par petits groupes pour permettre une bonne interaction entre les participants et favoriser les échanges dans la langue. N'hésitez plus et rejoignez-nous !

Informatique

La section Informatique, quant à elle, vous propose de nouveaux cours :

- > **Prise en mains de l'ordinateur**
 - Gestion des mails, utilisation des réseaux sociaux, saisie et mise en forme d'un texte avec des images, création d'un album photo...
- > **Stages de bureautique**
 - Modules thématiques sur Word, Excel, Powerpoint : du niveau initiation au niveau avancé
- > **Création de sites web (destiné aux entrepreneurs et aux professionnels) :**
 - Créer et maintenir son propre site Web
 - Se former aux techniques de base du marketing en ligne via les réseaux sociaux
 - Concepts de base du positionnement Web

Photographie

Cours de photographie de base pour amateurs

- > Étude de la prise de vue, de l'éclairage photographique, de la perception et de la capacité d'expression à travers la photographie
- > Travail sur le portrait, natures mortes et produits, nature, urbain, reportage photographique
- > Initiation à Photoshop, traitement numérique de l'image

Utilisation d'ateliers pratiques et théoriques divertissants et adaptés au niveau de connaissances des élèves.

4 sections
culturelles
pour
débuter !

Musique

La section Musique est issue de l'association Concerto. Elle propose un enseignement musical éclectique (interprétation, improvisation, composition et arrangement...), accessible à tous, favorisant l'épanouissement des élèves et suscitant leur curiosité.

Un grand choix d'instruments y est enseigné : piano, chant, batterie, guitare, guitare basse, balafon, saxophone, flûte traversière, djembé, congas et cajon.

L'équipe de professeurs propose une pédagogie qui place la pratique collective au cœur de l'apprentissage : formation classique, atelier jazz, atelier rythmique, atelier de musique actuelle, ensemble de percussions africaines, chorale.

Un nouveau cours de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) est mis en place cette année.

Elle propose également l'éveil musical pour les tout-petits, dès 1 an.

LA CULTURE NOUS OUVRE AU MONDE ET AUX AUTRES...

FÊTE DU CHEVAL

DU 18 AU 25 SEPTEMBRE 2021



RESTAURATION
SUR PLACE



AU CHÂTEAU
DE LAMORLAYE

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE



GRANDS SPECTACLES SAMEDI 25 > 20H30

BLACK and WHITE par JF. PIGNON

« ALICIA ET CLÉMENT HORSE SHOW » & LIVE PAINTING par Lisa Lorca

PRIX VILLE DE LAMORLAYE de CHEVAL à 2 PATTES

Samedi 25 > 10h-22h et de nombreuses animations et expos permanentes

Informations & Réservations
www.ville-lamorlaye.fr



PROGRAMME

FÊTE DU CHEVAL

MASQUE OBLIGATOIRE

PASS
SANITAIRE
À PARTIR
DE 18 ANS

EXPOSITION

Du 18 septembre au 26 septembre 2021

Exposition photos dans le parc du château de **Thierry Segard**, photographe professionnel spécialisé en équitation.

CINÉMA



Mercredi 22 septembre à 20h au Foyer culturel

Ciné-rencontre avec Bernard Sachsé sur le making of du film "En équilibre" avec Albert Dupontel et Cécile de France. **Présentation de son livre "Sur mes 4 jambes"**, suivi d'un débat animé par Didier Parmentier. *Inscriptions en ligne via le site de la ville.*

Judi 23 et vendredi 24 septembre

Projection pour les scolaires du documentaire "Sur les chemins de l'école", histoires d'enfants du monde pour qui le trajet vers l'école ne peut se faire qu'à cheval. Suivie d'un débat animé par Didier Parmentier.

Judi 23 septembre à 20h au Foyer culturel

Ciné-rencontre avec **Jean-François Pignon** sur le making of du film "40 jours, 4 criollos et du silence...". Suivi d'un débat animé par Didier Parmentier. *Inscriptions en ligne via le site de la ville.*

Le samedi 25 septembre au parc du château

ANIMATIONS

Dès le petit matin, **3 visites des terrains d'entraînement** de Lamorlaye-Coye seront organisées par France Galop pour les habitants, par groupe de 10 personnes, soit **7h30, 8h15 et 9h**. Le point de rendez-vous est devant la porte d'entrée du Parc du Château. *Inscriptions en ligne via le site de la ville.*

Thierry Segard animera un **atelier photo sur la journée** avec le matin la prise de vue des chevaux de Jean-François Pignon à Chaumontel, suivie du déjeuner et debrief en après-midi. Atelier payant. Maximum 10 personnes. *Inscriptions en ligne via le site de la ville.*

Le village des exposants accueillera le public **dès 10h**.

Le Championnat du cheval à deux pattes se déroulera de **14h à 16h** pour tous les habitants de 8 à 14 ans. *Les inscriptions, via le site de la ville ou possible également le jour même, se font par équipe de deux.* Le prêt du bâton à cheval sera possible pour ceux qui n'en disposent pas. Remise de lots.

Différentes animations prendront place **dès le début de la matinée**.

- Balades à poneys
- Atelier "Je brosse mon poney"
- Découverte des mini-ânes
- Cheval mécanique (AFASEC)
- Salon du livre équestre (rencontres avec les écrivains)
- Autres animations...

Restauration sur place de 10h à 22h, avec burgers, hot-dogs, pizzas, boissons, etc.



SPECTACLES

- **Réalisation d'une fresque en live** avec Lisa Lorka de l'association "L'Art est cabré" sur les différents spectacles présentés.
- **Dressage de chevaux en liberté** par Jean-François Pignon. *Spectacle de 45 min.*
- **Spectacle "Alicia et Clément Horse Show"** *Spectacle de 30 min.*



NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE



Travaux non conformes ou non déclarés : attention aux conséquences !

Si vous avez effectué des travaux sans autorisation, que ce soit par méconnaissance des règles en vigueur et des dispositions du Code de l'Urbanisme, ou si ceux-ci diffèrent de l'autorisation qui vous a été délivrée, il est encore possible de procéder à la régularisation de votre situation, sous certaines conditions.

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les règles qui régissent les possibilités de construire ou de réaliser des travaux ; il est important de vous y référer afin de vérifier la faisabilité de tout projet. De plus, l'intégralité du territoire communal est située dans le Site Inscrit de la Vallée de la Nonette, ce qui implique que l'Architecte des Bâtiments de France doit être consulté pour chaque dossier et que tous travaux autres que ceux portant sur l'entretien courant doivent être préalablement déclarés.

DEUX CAS DE FIGURE

• **Les travaux non déclarés ou non conformes à votre autorisation sont compatibles avec les dispositions du PLU :** vous devrez alors déposer un dossier (permis de construire, déclaration préalable, etc.) pour en demander la régularisation *a posteriori* par voie administrative. Attention, si votre chantier comporte des démolitions, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera de nature conforme, ce qui veut dire que son accord sera obligatoire en plus du respect du PLU.



• **Les travaux non déclarés ou non conformes à votre autorisation ne sont pas compatibles avec les dispositions du PLU :** le retour à la situation antérieure est obligatoire sans quoi cela constituera une infraction aux dispositions du Code de l'Urbanisme devant être consignée dans un procès-verbal pour transmission au Procureur de la République.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le non-respect des obligations et des dispositions d'urbanisme constitue un délit pouvant entraîner des poursuites judiciaires devant le tribunal correctionnel. Les poursuites peuvent être exercées à l'encontre de tous les responsables des travaux en infraction : le propriétaire, le bénéficiaire, l'architecte, l'entrepreneur, la personne ayant exécuté les travaux, etc.

QUELS SONT LES RISQUES ET LES CONSÉQUENCES ?

Les sanctions peuvent être de différentes natures, selon l'importance et le type de travaux concernés :

• Des sanctions pénales

Le juge peut décider d'une amende de 1 200 € minimum (sans excéder 6 000 € par mètre carré), d'une peine de prison de six mois en cas de récidive, de la démolition avec remise en état des lieux sous astreinte journalière aux frais du contrevenant, saisie du matériel de chantier, etc. Les textes prévoient un quintuplement de l'amende encourue pour les personnes morales (SCI, sociétés, etc.) ainsi que des sanctions spécifiques (interdiction d'exercer une activité professionnelle par exemple).

• Des sanctions civiles

Si les travaux font subir un préjudice personnel direct à un tiers et que celui-ci (ou la commune) agit en responsabilité



contre vous, des dommages et intérêts pourront être demandés.

• Des sanctions fiscales

L'administration fiscale peut le cas échéant réclamer les sommes qui lui sont dues, avec une majoration pouvant aller jusqu'à 80 %.

• Des sanctions administratives

Interdiction de raccordement définitif aux réseaux d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone, perte du droit de reconstruire à l'identique en cas de sinistre, refus de toute demande de travaux ultérieure tant que la situation n'aura pas été régularisée, etc.

Il est aussi important de signaler que le maintien en l'état de constructions édifiées ou transformées sans autorisation compliquera grandement vos relations avec votre assurance en cas de soucis et que si vous deviez vendre le bien, cela devra obligatoirement être signalé dans le compromis. Un bien non conforme peut être vendu, mais le propriétaire-vendeur sera toujours responsable. ■

Un seul bon conseil : ne jamais débuter ses travaux sans avoir consulté le service Urbanisme, qui saura vous conseiller et vous accompagner sur les autorisations à obtenir et les conditions à respecter !



ALEXANDRE GOUJARD
ADJOINT ÉDUCATION
ET CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ÉCOLE ET SPORT

➤ En route pour le label Génération 2024



La commune de Lamorlaye fait partie des 31 communes de l'Oise labellisée Terre de Jeux 2024.

La ville s'engage ainsi à faire vivre l'aventure olympique et paralympique et à développer des actions pour promouvoir le sport.

Par l'intermédiaire de son éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS), la commune propose de développer les valeurs olympiques au sein des écoles.

Les Jeux Olympiques 2021 sont vecteurs de valeurs fortes

comme le respect, abordé au sein des classes de Lamorlaye. Cette année, la coopération sera la valeur adoptée par les classes mobilisées.

Les classes des écoles de Lamorlaye aiment les défis ! Après l'obtention du **label "Classes Olympiques"**, Fabien Loddo, ETAPS de la commune de Lamorlaye intervenant dans nos écoles, souhaite inscrire les classes dans le programme "Génération 2024".

Le label Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Pour accéder aux ressources et à l'accompagnement qu'offre ce label, les établissements scolaires devront développer un réel partenariat avec les clubs sportifs et acteurs du territoire.

➤ Participation à la Semaine de la Laïcité

L'an dernier, les élèves avaient participé au flash mob sur la laïcité de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Une chorégraphie avait été transmise aux élèves de l'école du Groupe Nord, puis filmée pour immortaliser ce moment de partage.

Cette année, toujours en partenariat avec l'USEP, il sera de nouveau proposé aux élèves **des séances alliant sport et amusement sur le thème de la laïcité**. Les enfants seront sensibilisés sur le sujet grâce aux supports pédagogiques fournis par l'USEP.

➤ Rencontre avec un sportif de haut niveau

L'objectif, cette année, est de **créer un partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Oise**.

La venue d'un athlète de haut niveau au sein des classes permettra de discuter avec les élèves sur les valeurs portées par les sportifs mais ce sera également l'occasion d'aborder l'hygiène de vie nécessaire à la compétition.

Afin de combiner les valeurs des sportifs de haut niveau et la Semaine Olympique et Paralympique, il est déjà programmé l'intervention d'un athlète handisport unijambiste, pratiquant le CrossFit. Ce sport, mélange de musculation, d'haltérophilie et de gymnastique, paraît insurmontable pour une personne atteinte d'un handicap. Les élèves prendront ainsi conscience que le handicap n'est pas une fatalité, ni un obstacle pour se dépasser.

➤ Participation à la Semaine Olympique et Paralympique



Dans la continuité des actions menées dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique de 2021, les élèves seront, pour cette nouvelle année, sensibilisés au handicap à travers la conduite et le sport en fauteuil roulant.

Une mise en situation encadrée, permettra aux enfants de mieux comprendre le handicap et de faire tomber les préjugés.

Des échanges avec les enfants du centre de réadaptation de Bois Larris auront lieu tout au long de l'année.

➤ Notre nouveau groupe scolaire porte aujourd'hui le nom d'une femme d'exception : **École Primaire Marie Marvingt**

Le 16 décembre 2020, le conseil municipal a délibéré en faveur de la fusion des écoles du Champ Vert et du Groupe Nord. Cette délibération est intervenue après la consultation et l'avis favorable du Conseil d'école et de la commission Services à la population.

Ainsi, la commune se devait de donner un nom à ce nouveau groupe scolaire, devenu une école primaire (maternelle + élémentaire).

Pour choisir cette nouvelle dénomination, la municipalité a lancé une consultation auprès des élèves et de leurs parents, des conseillers municipaux, des membres du conseil des Sages, du conseil d'école et de la commission Services à la population.

Le nom de Marie Marvingt a été retenu et validé par le conseil municipal.

Qui est Marie Marvingt ?

Peu connue, Marie Marvingt est surnommée la "fiancée du danger". Femme d'exception, elle a connu un destin hors norme : pionnière de l'aviation, inventrice, sportive, alpiniste, infirmière et journaliste française !

Elle est considérée comme la Française la plus médaillée de l'histoire avec 34 récompenses dans des domaines les plus divers.

Née en 1875, Marie Marvingt grandit en Lorraine. Très tôt, elle suit les traces de son père, un grand sportif.

Faisant fi des conventions sociales, la jeune femme se laisse emporter par sa fougue et multiplie les aventures sportives : cyclisme, tir, alpinisme, escrime, athlétisme, gymnastique...

En 1899, elle devient l'une des premières femmes à obtenir son permis de conduire. Elle gravit aussi plusieurs sommets des Alpes.



Neuf ans plus tard, elle pose sa candidature pour participer au Tour de France. Même si les organisateurs refusent, elle effectue malgré tout le parcours, en prenant le départ après les cyclistes masculins.

Mais sa grande passion se situe dans les airs. En 1901, elle effectue son premier vol en ballon, avant de devenir huit ans plus tard la première femme à survoler la Manche. Grisée par l'altitude, elle passe ensuite son brevet de pilote.

La jeune femme jouera aussi un rôle durant la première Guerre Mondiale. Elle se déguise en homme et intègre le 42^e bataillon de chasseurs à pied. Elle développera aussi l'aviation sanitaire pour transporter plus rapidement les blessés.

Après le conflit, "la fiancée du danger" parcourt la France et le monde pour raconter sa vie trépidante.

En 1960, à 85 ans, elle passe le brevet de pilote d'hélicoptère.

Décédée le 14 décembre 1963, Marie Marvingt a, tout au long de sa vie, conquis le monde et a permis d'ouvrir beaucoup de portes aux femmes.

Une ouverture de classe élémentaire à l'école primaire Marie Marvingt

Après plusieurs années de baisse des effectifs dans nos écoles, la municipalité se réjouit de **l'augmentation du nombre d'élèves sur la commune depuis deux ans**. Cette évolution met en avant le dynamisme et l'attractivité de notre ville.

Afin d'apporter un environnement éducatif favorable pour nos élèves, la commune a obtenu de l'Éducation nationale **l'ouverture d'une classe supplémentaire de CEI/CE2**.

Nos services continuent de travailler en étroite collaboration avec les services départementaux de l'Éducation nationale pour **envisager une deuxième ouverture de classe en maternelle**, au sein du groupe scolaire Marie Marvingt.

La commune déploie l'Espace Numérique de Travail (ENT) 1^{er} degré au sein de ses écoles

Jusqu'à présent, chaque école utilisait sa propre plateforme numérique dédiée à l'apprentissage et aux échanges entre les parents et les enseignants. Afin d'harmoniser les outils, la commune de Lamorlaye a souhaité mettre en place dès la rentrée 2021 et au sein de toutes ses écoles, le dispositif porté par l'académie d'Amiens, **l'ENT Hauts-de-France ONE**.

Cette adhésion d'un coût de 1,55 € HT par élève, permet d'offrir un ensemble de services pédagogiques de communication et de production de contenus interactifs pour nos écoles. De plus, l'adhésion à l'ENT offre un environnement numérique cohérent permettant d'accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire **de la maternelle au lycée**.



➤ Quand l'art de la rue pousse les portes de l'école...

À l'initiative des enseignantes Madame Carbonnier et Madame Thévenin, les élèves de CE2 ont été **initiés au Street Art**, avec pour objectif final la réalisation d'un "mur" (fresque murale) au sein du bâtiment Lamartine de l'école primaire Marie Marvingt.

Ouvrir des fenêtres sur le monde et ses différentes représentations, pousser les

portes du possible et initier les élèves aux différentes formes d'art, telle était l'ambition première du projet.

Parce que chaque réalisation de street art raconte une histoire, les élèves ont fait le choix de représenter la symbolique de l'ÉCOLE avec des mots clefs "solidarité, amitié, respect, égalité, effort, devoir, droit".

De la théorie à la pratique, il n'y avait ensuite qu'un pas, que les enfants ont franchi sous l'encadrement d'un grapheur.

Monsieur Le Maire de Lamorlaye a pu féliciter le travail des deux classes, le 2 juillet dernier lors de l'inauguration de la fresque.



➤ École Saint-Exupéry : un hôtel à insectes

Les classes élémentaires de l'école Saint-Exupéry s'engagent depuis 2020 pour l'environnement, dans le cadre du programme pédagogique du Parc Naturel Régional (PNR) "**Une action pour mon Parc, une action pour ma Planète**".

Par l'intermédiaire du PNR, les élèves ont pu bénéficier de 5 interventions visant à les sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Cette phase de sensibilisation a été suivie par la conception et l'installation d'un hôtel à insectes par les élèves. Celui-ci participera à la survie d'insectes pollinisateurs.

Un diplôme écocitoyen a été remis aux élèves afin de les féliciter de leur engagement pour la nature.



STÉPHANE FRANTZ
1^{er} ADJOINT TRAVAUX, VOIRIE,
BÂTIMENTS, ESPACES VERTS



Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

➤ Avenue de Royaumont

Du 20 au 30 septembre, des travaux de réfection de voirie auront lieu sur l'avenue de Royaumont, depuis l'entrée de Lamorlaye jusqu'au rond-point Léon Manin (RD 909).

Ces travaux se dérouleront :

- *la journée*, sous alternat de circulation (une seule voie accessible alternativement par feu tricolore),
- *la nuit*, la route sera fermée à la circulation de 19h à 5h lors des opérations de rabotage (nuit du 21 au 22 septembre) et de pose des enrobés (nuit du 24 au 25 septembre). Une déviation sera alors mise en place.



POUR LES CURIEUX

- ➔ 935 mètres de route refaite
- ➔ Rabotage de 6 cm
- ➔ 1 200 tonnes d'enrobé

➤ Pour une optimisation énergétique

Dans l'optique de réalisation d'économie d'énergie, nous faisons actuellement procéder à des opérations de calorifugeage des installations de chauffage des bâtiments publics.

Les gymnases de la Thève, de la Mardelle, ainsi que les écoles de Saint-Exupéry, de Lamartine et du Champ vert, ont donc fait l'objet de ces travaux d'isolation.



➤ Voie de la Grange des Prés

Les travaux de rénovation de la voie de la Grange des Prés se poursuivent normalement et selon le calendrier prévisionnel. La société Colas, qui réalise ces travaux pour le compte de la ville, prévoit la fin du chantier, sauf aléas, au cours de la deuxième quinzaine d'octobre.



➤ Stade de football

La rénovation des terrains de football d'honneur et d'entraînement vient de s'achever. Les travaux ont consisté en un changement total du système de drainage des terrains, du système d'arrosage, avant de refaire les pelouses.

Des buts neufs ont également été installés sur le terrain d'honneur.

Comme annoncé dans le Mag du mois d'avril, les terrains seront rendus aux utilisateurs pour le 15 septembre.

Le relamping Led du terrain d'entraînement sera réalisé durant la première quinzaine du mois de septembre. Le terrain de football annexe sera lui relampé d'ici la fin de l'année.

Les footballeurs bénéficieront donc dorénavant de trois terrains entièrement refaits.



➤ Réseau d'assainissement de la chaussée Bertinval

Les travaux de création du réseau d'assainissement de la chaussée Bertinval viennent de se terminer.

Une réfection provisoire de l'enrobé a été réalisée par la société Eurovia, et la chaussée rendue entièrement à la circulation.

Nous referons ensuite totalement la voirie, mais avant cela, nous avons choisi d'enfouir les réseaux aériens (Télécom, éclairage public et électricité) afin de ne pas avoir à réouvrir la chaussée ultérieurement.

Ces travaux d'enfouissement débuteront donc début septembre, et se dérouleront sur trois mois. La route restera circulaire dans les deux sens.



➤ Tennis Club de Lamorlaye

Nous avons fait procéder cet été au relamping Led des deux terrains de tennis du club house.

Les travaux viennent de se terminer, les joueurs pourront donc retrouver un éclairage optimal des terrains, et la commune réalisera ainsi des économies d'énergie.



➤ Salles de Squash

Les travaux de création des deux salles de squash se sont poursuivis durant tout l'été, ce qui nous permet de rester en ligne avec notre planning prévisionnel de travaux. Les fondations ayant été réalisées, vous allez très prochainement pouvoir observer le montage de la structure de ce nouveau bâtiment sportif.



VALÉRIE CARON
ADJOINTE QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT, SANTÉ,
AFFAIRES SOCIALES, COMMÉMORATIONS ET SÉNIORS



Ensemble nettoignons la nature...

Nous vous proposons le dimanche 12 septembre, le temps de la matinée, de participer à un ramassage collectif des déchets.

Cette action nous permet à tous de prendre conscience de notre impact sur l'environnement et de limiter la dégradation produite par ces déchets sur nos sites communaux.

L'inscription est gratuite et tout le monde peut y participer. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour réaliser ce ramassage.

Nous vous demandons d'apporter un gilet réfléchissant et une paire de gants par personne.

Un petit déjeuner vous sera proposé, offert par le magasin Le Cri du Radis, notre partenaire pour cette édition 2021.

Pour participer au ramassage et contribuer à rendre votre ville plus propre, merci de vous inscrire directement sur notre site internet <http://www.ville-lamorlaye.fr/> ou bien de vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie. ■

NB : Nous nous réservons le droit d'annuler l'opération si les conditions sanitaires nous y obligent.

**Nous vous accueillerons dès 9h30
au point de collecte que vous aurez choisi :**

- Parc du château
- Le Lys : rond-point de l'Étoile
- Parc du Plein Soleil
- La ZA de la Seigneurie, sur le parking d'Intermarché

CHASSE AUX DÉCHETS
12 Septembre 2021 à Lamorlaye
De 9h30 à 12h

Petit dej' offert par Le Cri du Radis

Où ?

- > Parc du Château
- > Le Lys : Rond-point de l'Étoile
- > Parc du Plein Soleil
- > ZA de la Seigneurie - Intermarché

Merci de prendre vos gants de jardinage et votre gilet de sécurité

Inscriptions sur : www.ville-lamorlaye.fr

Pour une ville plus verte, adoptez les vélos électriques !

La commune souhaite développer l'utilisation de moyens de déplacements plus durables et en faire bénéficier ses administrés.

Pour cela, le CCAS – Centre Communal d'Action Social – **va mettre à disposition des habitants le parc de vélos électriques fin septembre.**

Le but est de pouvoir aider les personnes pour qui la mobilité représente un frein dans leurs déplacements.

Le prêt sera limité à un vélo par foyer, sous conditions de répondre aux critères d'éligibilité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS par mail : ccas@ville-lamorlaye.fr ■



La Ville s'engage pour préserver les abeilles

Poursuivant son action en faveur de la biodiversité, la Ville de Lamorlaye a permis à un apiculteur de Lamorlaye, Julien Dubreuil, d'installer ses trois ruches sur l'île dans le parc du château. Entretien avec ce passionné des abeilles.

INTERVIEW

> Pourquoi cette passion pour les abeilles ?

Mon intérêt pour les abeilles domestiques a débuté il y a plusieurs années. Les abeilles sont essentielles dans notre écosystème. Elles font partie des principaux pollinisateurs.

Les abeilles sont des insectes sociaux qui vivent en colonie. Tout est organisé, chaque individu au sein de la ruche a un rôle particulier à jouer.

Une ruche, c'est aussi une fantastique pharmacie naturelle. Le miel est utilisé comme remède pour ses qualités anti-septiques, anti-inflammatoires et cicatrisantes depuis des décennies.

> Comment êtes-vous devenu apiculteur ?

L'idée d'avoir des ruches m'est apparue en 2015. Toutefois, impossible de me lancer sans y être préparé. Un minimum d'apprentissage est indispensable pour bien connaître les abeilles et acquérir les savoirs et pratiques nécessaires.

J'ai donc appris l'apiculture au Rucher École du syndicat apicole de l'Oise. Il s'agit d'une formation sur un an, alliant cours théoriques et cours pratiques. Et pour perfectionner mon apprentissage, je lis beaucoup et j'échange avec d'autres apiculteurs amateurs.

> Combien de temps faut-il à une abeille pour créer du miel ? Une ruche classique produit environ combien de pots de miel par année ?

Au cours de sa vie, l'abeille accomplit plusieurs missions au sein de la colonie, allant de la ménagère à la nourricière des larves, à la cirière, à la gardienne de la ruche, à la ventileuse pour finir comme butineuse. C'est seulement vers l'âge de trois semaines, que la butineuse pourra s'envoler hors de la ruche à la recherche de nectar, de pollen et d'eau. Une butineuse peut se déplacer jusqu'à 3 km de la ruche selon la proximité des



fleurs. Une colonie d'abeilles domestiques compte entre 40 000 et 80 000 individus pendant la belle saison. Moitié moins l'hiver. Une seule ruche est tout à fait capable de produire entre 15 à 20 kilos de miel par an.

> Combien possédez-vous de ruches et quelle est votre approche de l'apiculture ?

Aujourd'hui, je démarre l'apiculture avec 3 ruches. Mon souhait est de pratiquer une apiculture la moins intrusive possible. Je compte laisser les abeilles travailler tranquillement. Je ne suis là que pour m'assurer que tout va bien. Mon but premier n'est pas la production de miel, mais de participer à la biodiversité.

> Comment protéger les abeilles ? Comment pouvons-nous agir individuellement ?

Le principal prédateur de l'abeille domestique est le frelon asiatique. Une colonie de frelon est capable d'exterminer une ruche en quelques jours. Si vous constatez la présence de nids, signalez-le à la mairie.

Il n'y a pas que l'abeille domestique qu'il faut aider. Il est important d'aider aussi les bourdons, papillons, abeilles solitaires ainsi que les auxiliaires du jardin. Pour cela, vous pouvez semer des fleurs mellifères afin de favoriser le développement de tous les pollinisateurs. Vous pouvez aussi installer un hôtel à insectes dans un coin de votre jardin.

Arrêtez les engrais chimiques et les pesticides. Préférez des techniques dites naturelles. Envisagez même de laisser un espace de pelouse non tondu pour favoriser au maximum la biodiversité dans votre jardin. Faites le choix d'acheter un miel produit localement, directement auprès d'un apiculteur. Celui-ci sera heureux de vous concéder un peu de sa récolte et de vous partager sa passion.

Zoom sur... une démarche 100 % locale !

Vous êtes situé dans le sud de l'Oise ? Vous avez un terrain propice à l'accueil de ruches ?

Engagez-vous dès maintenant dans un projet durable et responsable ! Avec l'aide de professionnels passionnés, préparez l'installation d'un rucher sur votre terrain pour récolter, dès 2022 votre miel "Made in Oise"... ou mieux encore "Made in Lamorlaye" !

Une enquête réalisée afin d'identifier les lieux propices à l'installation de ruches est disponible sur Facebook, sur le Groupe "Sortir dans l'Oise".

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Vial, l'un de des professionnels à l'initiative de cette démarche :

contact@mcommemiel.fr



OCTOBRE *Rose*

Lamorlaye se mobilise contre le cancer du sein

AU PROGRAMME

24 octobre : Course solidaire organisée par l'Association des Commerçants de Lamorlaye (GACL)

29 octobre : Ciné-Drive au Parc du Château

30 octobre : Vide-Dressing au Foyer culturel de 10h à 18h

31 octobre : Vide-Dressing au Foyer culturel de 13h à 18h



Avant 1910.

La rue du Général Leclerc s'est appelée rue de la Tuilerie jusqu'en 1948. Côté pair, vu de la place des Tilleuls : **le café des Tilleuls**, aujourd'hui c'est le café de Diane ; une maison couverte d'affiches qui est aujourd'hui un coiffeur ; **le café du Centre** (avec billard) remplacé depuis par une supérette ; un grand portail qui a disparu laissant ouvert un renforcement ; **la boucherie Barré** (au recensement 1911) est toujours une boucherie ; **la cordonnerie Meunier**, remplacée par l'office notarial jusqu'en 2012 et aujourd'hui un centre médical ; plus loin, **une entreprise de camionnage** dont nous reparlerons et le grand toit de **la boulangerie**. On peut aussi noter deux publicités : "Chocolat IBLED" et "ELIXIR COMBIER". En 1824, Christophe Ibled crée sa chocolaterie à Mondicourt dans le Pas-de-Calais. À partir des années 50, ce sera "Chocorève" jusqu'à la fermeture dans les années 80. La Distillerie Combiere est une des plus anciennes du Val de Loire. Fondée en 1834, elle est toujours en activité à Saumur. © ALMA



Années 1940

Ici on voit mieux le côté nord : les petits jardins sont aujourd'hui la pharmacie du centre et la banque populaire. Et une autre publicité : "La Maison du café", marque et société, est créée à Paris, en 1923, par les frères Della Valle, d'origine argentine et elle existe toujours ! © ALMA

MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS
1^{re} Médaille : PARIS 1887

CHOCOLAT IBLED

USINE à MONDICOURT (Pas-de-Calais)
Succursale à PARIS, 4, rue du Temple

Les nombreuses récompenses accordées à M. IBLED sont des preuves bien évidentes de la supériorité de son Chocolat.
Citons au hasard quelques extraits des rapports du jury des Expositions :
• La MAISON IBLED est dans les meilleures conditions pour faire bien et à bon marché.
• La MAISON IBLED, par la supériorité de ses produits et l'importance de sa fabrication, occupe le premier rang dans l'industrie chocolatière.
Le CHOCOLAT IBLED se trouve chez tous les Épiceries et les principaux Confiseurs.

Fin, par tablette de 250 gr., 6 ou 7 divisions. 2 fr. 00 le 1/2 kil.
125 gr., 5 ou 10 divisions. 2 fr. 00 le 1/2 kil.
Surin. 2 fr. 50

© facebook.com/musee.chocoreve



©combiereusa.com



Plaque émaillée des années 30 © toovintage.com

YASMINE CHANI
ADJOINTE CULTURE, PATRIMOINE,
ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTIELS



➤ L'ALCAD devient l'association Agora !



Qui dit rentrée dit renouveau.

C'est ce vent de nouveauté que veut souffler l'équipe de l'ALCAD, qui est devenue **l'association Agora en août 2021**. Si l'objet de l'association culturelle évolue peu, elle réaffirme sa volonté d'être un lieu d'échanges, comme l'était l'Agora. Le souhait de l'association est de transmettre et faire découvrir de nouveaux horizons culturels à travers une grande variété d'événements (conférences, visites, promenades historiques, quiz...) pour tous les âges.

L'Histoire, l'Art, la Littérature ou encore les Sciences sont autant de sujets qui animent ses membres. **Rencontrez-les, venez apprendre et découvrir dans de nombreux domaines, dans une atmosphère amicale et détendue.**

Pour commencer, ils vous attendent au Forum des Associations le 11 septembre prochain pour vous présenter le programme de la nouvelle saison. Agora vous accueille également sur son nouveau site web à cette adresse : **www.assoagora.fr**
Contact : contact@assoagora.fr
ou 06 29 61 47 04

➤ ALMA

Samedi 18 septembre à 14h30

Promenade commentée à vélo dans le Lys-Chantilly, proposée par l'ALMA et AU5V-Lamorlaye à Bicyclette. RDV place du Calvaire. Durée : 2h30 à 3h.
Inscription : 06 22 05 42 36 et sur lamorlayealma@gmail.com

Promenade facile à vélo avec l'association AU5V-Lamorlaye à Bicyclette dans le lotissement du Lys-Chantilly ; nous évoquerons les anciennes seigneuries du Lys et de Lamorlaye, les vieux chemins, les Condé, la plantation de la forêt, la création du lotissement avec ses maisons témoins. Nous pourrions également visiter la chapelle Saint-Vaast dans le Vieux Lys.

Dimanche 19 septembre à 10h

Promenade commentée autour de l'Île de la Thève

RDV devant la grille du château. Durée 2h. Inscription : 06 22 05 42 36 et sur lamorlayealma@gmail.com

Promenade le long du ru Saint-Martin et de la vieille Thève, au cœur de Lamorlaye, entre village et nature : rendez-vous devant la grille du château de Lamorlaye pour évoquer au cours d'une marche très facile d'environ 2 heures : le parc du château, l'église Saint-Nicolas, les anciennes écoles, la première mairie, le vieux château du 12^e siècle et le parcours de nos rivières que nous retrouverons en bordure de l'île de la Thève ; cette zone humide autrefois maltraitée reprend peu à peu ses droits ; elle abrite en limite ouest les jardins familiaux que nous pourrions visiter.

Samedi 25 septembre à 8h

Arrivée de la Route du Poisson à Chantilly

RDV pour le covoiturage rue de la Tenure à 7h15.
Inscription : 06 22 05 42 36 et sur lamorlayealma@gmail.com

Dimanche 26 septembre à 10h

Promenade-découverte "Lamorlaye et le monde hippique"

RDV place du Calvaire. Durée : 2h30.
Inscription : 06 22 05 42 36 et sur lamorlayealma@gmail.com

Nous irons voir la chapelle anglicane, la partie anglaise du cimetière, puis nous suivrons la trace des premières écuries installées à Lamorlaye (rue du Général Leclerc, avenue de la Libération, voie de la Grange des Prés) en évoquant la présence anglaise, les grands entraîneurs et jockeys de Lamorlaye et les grandes victoires de ses chevaux !

➤ Club de Danse de Lamorlaye

Nouvelle saison, nouvelles danses !



Bougez!!! Dansez!!!

Après la danse de salon et ses dix danses (cha cha cha, rumba, tango, valse...), après la Country-Line Dance et ses chorégraphies musicalement très variées et entraînant, le CDL propose cette année deux nouveaux cours, encadrés par Clara Farah :

- la danse orientale,
- et la samba de carnaval.

Si vous ne connaissez pas ces danses, si vous êtes totalement néophytes et

que vous avez envie de bouger en passant d'agréables moments conviviaux, **venez tester la ou les danses de votre choix dès lundi 13 septembre lors des cours d'essai gratuits.**

Vous rencontrerez nos professeur.e.s qui vous apprendront les premiers pas ! Libre à vous ensuite de continuer avec nous jusqu'en juin 2022 et bienvenue au CDL !

Bouger son corps, engager son esprit dans des pas et de la musique renforce tous les sens !

www.clubdedansedelamorlaye.com

cdl.salon.danseenligne@gmail.com

Contacts :

- 06 84 79 27 08 (Salon/Danse orientale)
- 06 77 71 40 55 (Country/Line Dance)



➤ AU5V Lamorlaye à Bicyclette

Est ce agréable de faire du vélo à Lamorlaye ?

Répondez au Baromètre des villes cyclables de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).



En septembre, le baromètre national est lancé. Pendant trois mois, vous pourrez faire connaître vos impressions quant au climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens pour votre travail, vos loisirs ou vos courses. Et si vous ne faites pas de vélo, vous pouvez aussi expliquer pourquoi, ce qu'il manque pour rendre notre ville cyclable. Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 4 septembre. Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'AU5V (info@au5v.fr ou 03 44 60 11 63).

Dimanche 19 septembre pour les Journées du patrimoine : une randonnée à vélo vintage (anciens), une exposition témoignage "Voyage à vélo" et un petit critérium en mini vélos.

9h30-15h • Balade à vélo

Vélos anciens et tenues vintage souhaités mais pas obligatoires et tout type de vélo ou VAE est accepté pour cette balade. Elle se déroulera sur des portions de route asphaltée et aussi quelques chemins en forêt. Nous parcourons 40 km environ (un parcours réduit de 10 km est possible également). Prévoyez votre pique-nique sorti du sac.

Rendez-vous à 8h45 au château de Lamorlaye pour un départ à 9h30.

Balade gratuite mais inscription obligatoire pour raison sanitaire. Loca-

tion de vélos vintage possible grâce à Frédéric, collectionneur de vélos, à réserver en contactant Paolo par mail.

contact lacompagnieenbicyclette@gmail.com / 03 44 60 11 63.



15h • Rafraîchissement et moment musical

Au retour au Chateau de Lamorlaye un rafraîchissement sera offert par l'AU5V, accompagné d'un moment musical, suivi d'un loto en participant à "la pesée du biclou".

16h • Conférence avec Bastien Delasalle, cyclonome sans destination fixe.

Bastien Delasalle qui sillonne l'Europe à vélo depuis 10 ans viendra témoigner à l'occasion d'une exposition sur le voyage à vélo à l'intérieur du chateau.

18h • Petit critérium en mini vélos pour les enfants qui souhaitent participer (venir avec son vélo).

Plus d'informations sur : <http://vintage.au5v.fr>

Le port du masque est obligatoire quand les distances de sécurité sont impossibles à respecter. Le masque n'est pas obligatoire tant que vous roulez ou êtes sur le vélo.

➤ Studio 32

Nouvel atelier : Yoga du rire

La qualité de nos journées dépend de notre bonne humeur.

Si votre humeur est positive, alors votre journée sera joyeuse.

Le rire change votre humeur en quelques minutes en libérant des endorphines naturelles, ce sont les fameuses hormones du bien-être.

Les mardis de 19h30 à 20h30 au Foyer culturel.

Renseignements : 06 23 85 56 97
<http://lestudio32.free.fr>

➤ Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Lamorlaye tiendra son

Assemblée Générale Ordinaire

le vendredi 8 octobre 2021 au Foyer culturel à partir de 15h.

Mesures sanitaires préventives de rigueur.

Tous renseignements au 07 88 31 04 96.

↳ Bibliothèque

La bibliothèque vous accueille les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contacts :
mediatheque@ville-lamorlaye.fr
03 44 21 64 15

Attention : vous devez être muni du **pass sanitaire** pour pouvoir accéder à la bibliothèque. Il est obligatoire à partir de 18 ans et le deviendra également pour les enfants de 12 ans à partir du 30 septembre.

La bibliothèque te propose un atelier créatif

C'est la rentrée!

Viens fabriquer ton pot à crayon

Le 15 septembre à 15h00 à partir de 6 ans

Sur inscription, Places limitées
1 rue de la Tenure 03.44.21.64.15

La bibliothèque vous propose :

LES BÉBÉS Lecteurs

Le 18 septembre à 9H30
Pour les 18 mois / 3 ans

sur inscription, places limitées au 1 rue de la Tenure , tel.: 03 44 21 64 15

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE :

" Son potager de mots "

Les fruits et légumes se dégustent en lecture

Samedi 18 septembre à partir de 10H00 sur le Marché de Lamorlaye

La bibliothèque vous propose :

L'HEURE DU CONTE

Le mercredi 29 septembre à 10H

à partir de 4 ans

Inscription obligatoire, places limitées, 1 rue de la Tenure, tel. 03 44 21 64 15

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE :

Les papotages littéraires de Marion

SAMEDI 2 OCTOBRE À 14H30

SPÉCIAL : COUPS DE CŒUR

Inscription obligatoire, places limitées, 1 rue de la Tenure, tel. 03 44 21 64 15

Dans le cadre de la semaine bleue

La bibliothèque et le CCAS vous proposent :

Un goûter - Lecture

"Les Fables de La Fontaine"

Le mardi 5 octobre à 16H00 à la résidence de la Tenure

Inscription à l'accueil de la mairie, avant le 23 septembre 2021

➤ Gym V Oxygène

**Bien dans ma rentrée !
Retrouvons-nous vite !!**

Nous sommes arrivés au terme d'une année sportive très particulière. Elle fut pour beaucoup une année de défis, de questionnements, de doutes et parfois de découragement. Forte de toutes ces difficultés traversées, c'est avec d'autant plus d'énergie que Gym V Oxygène vous propose de reprendre vos activités sportives quel que soit votre âge, à partir de 3 ans, dès le lundi 6 septembre.

Plus que jamais nous avons de besoin de nous retrouver et de pratiquer ensemble une activité physique dont les bienfaits sur la santé physique et morale ne sont plus à démontrer.

N'hésitez pas à venir faire un essai en vous munissant du coupon Pass'Sport découverte valable pour deux séances à votre choix de stretching : **yoga, body zen, barre, gym douce, body sculpt, pilates, renforcement musculaire, gym cardio, aéro dance, fit'dance.**

Envie d'une activité extérieure ?
Venez tester la **marche nordique.**

L'équipe Gym V Oxygène sera présente au Forum des Associations le samedi 11 septembre à partir de 14h au gymnase de la Thève.

Retrouvez nous sur le site : gymvoxygenelamorlaye.fr
Contactez nous à l'adresse : gymvoxygene60@gmail.com

➤ Ciné-club de Lamorlaye

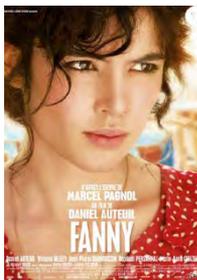
**Lundi 20 septembre à 16h30
au Foyer culturel • "Fanny"**

de Daniel Auteuil avec Victoire Belez, Jean-Pierre Darroussin, Marie-Anne Chatel, Raphaël Personnaz. D'après l'œuvre de Marcel Pagnol.

**Lundi 11 octobre à 16h30
au Foyer culturel • "L'Écume
des jours"**

de Charles Belmont avec Jacques Perrin, Marie-France Pisier, Samy Frey d'après le roman de Boris Vian. Avec toute l'extravagance de cet auteur phare des années d'après-guerre à Saint-Germain-des-Prés. Une exposition sur Boris Vian sera présentée à cette occasion, dans le cadre de la Semaine rose. Gratuit pour les adhérents, 6 € pour les non-adhérents.

<http://lecinclubdelamorlaye.over-blog.com/>



➤ Savate Boxing



La reprise a pu s'effectuer le 9 juin, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Un groupe de 12 tireurs a été heureux de pouvoir profiter jusqu'au 12 juillet des structures communales pour se remettre un peu "en jambes et en poings".

Retrouvez nous au Forum des Associations, n'hésitez à nous contacter par email au sbclamorlaye@free.fr

Important : depuis le mercredi 21 juillet, le pass sanitaire est requis pour les 18 ans et plus pour entrer, circuler et boxer dans tous les espaces intérieurs et dans les équipements extérieurs. Fin septembre, le pass sanitaire sera requis pour tous les publics de 12 ans et plus.

Bonne rentrée sportive à toutes et à tous !

➤ Sud Basket Oise (SBO)

Le SBO, un club de basket en plein essor !

Le Sud Basket Oise est un club de basket intercommunal basé à Lamorlaye, la Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville et Plailly. Il permet une pratique tant en loisir qu'en compétition pour les mineurs dès l'âge de quatre ans et les adultes. Lors de la dernière saison sportive, nous avons engagé 12 équipes (dont 3 féminines) et 211 licencié(e)s ont pu profiter d'entraînements ludiques et d'ateliers sportifs pour l'apprentissage des bases du basket dans le respect des conditions sanitaires et dans la bonne humeur.

À Lamorlaye, de nombreux créneaux d'entraînement sont proposés, toutes catégories confondues, au gymnase de la Mardelle. D'autres événements sont proposés à l'image des plateaux sportifs ou de la fête du basket qui permettent à tous de s'épanouir et de participer à la vie du club.

Avec ses 660 000 licenciés, le basket est un sport très populaire en France, la réussite de nos athlètes aux Jeux Olympiques de Tokyo (2 médailles) l'a grandement montré. Alors pourquoi pas vous ?

Nous vous attendons nombreux sur notre stand pour le Forum des Associations le samedi 11 septembre de 14h à 18h.

Demande d'informations : contact.sbo60@gmail.com/
Site web : <http://www.sudbasketoise.fr/>

👉 Comité des Fêtes

Venez participer
aux activités suivantes !

Judi 14 octobre

**Visite guidée du Père Lachaise /
Déjeuner / Visite libre de l'Atelier
des Lumières (Dali / Gaudi)**

• Tarif : 102 €

Vendredi 22 octobre

**Champ de courses de Vincennes :
visite guidée des coulisses par un
professionnel / Courses en Noc-
turne / Dîner** • Tarif : 85 €

Samedi 30 octobre

**Théâtre des Variétés "La Famille et le
Potager" avec Marie-Anne Chazel /
Dîner aux Noces de Jeannette**

• Tarif : 99 €

Judi 4 novembre

**Visite guidée du Musée d'Orsay /
déjeuner au Musée** • Tarif en attente

Mardi 16 novembre

**Château de Vincennes et Garde
républicaine / Déjeuner** • Tarif : 82 €

Judi 16 décembre

**Mini croisière sur la Seine / déjeuner /
Musée Grévin** • Tarif : 103 €

Samedi 18 décembre

Dîner dansant au Foyer culturel

• Thème et prix en attente

*À noter : le voyage en Bourgogne
prévu initialement du 30 septembre
au 2 octobre est annulé.*

Toutes nos sorties démarrent de la
rue de la Tenure et se font en car.

Renseignements : Geneviève Esnée

• 06 84 52 69 23

👉 Les Lundis de la Tenure

Les séances, en présentiel depuis
juillet, sont désormais de nouveau
ouvertes aux personnes extérieures
à la résidence !

Lundi 4 octobre à 16h30

**"Le grand Jacques Brel à travers
ses chansons",** par Pierre.

À la résidence de la Tenure.

Inscriptions : 06 22 05 42 36 et

leslundisdelatenure@gmail.com

👉 Bridge Club

Le bridge se renouvelle !

Le bridge, facilement accessible à tous
et peu coûteux, est un jeu de part-
nariat passionnant qui, à côté de son
aspect ludique, stimule la mémoire, la
logique et la rapidité d'esprit.

Environ deux millions de personnes le
jouent en France et près de cent mille
personnes sont affiliées à sa Fédéra-
tion ; dans le monde, le bridge se joue
par dizaines de millions et la France
se place parmi les hauts-lieux de la
discipline.

La plupart des clubs sont restés fer-
més pendant les principales crises
liées à la Covid 19 mais rouvrent en
gardant de strictes consignes de sécu-
rité. Entretemps, le bridge par internet
– la formation et le jeu – s'est déve-
loppé de façon spectaculaire ; on peut
maintenant se rencontrer en se voyant
et se parlant avec des logiciels simples
mais très performants.



Le Club de Lamorlaye est particuliè-
rement connu pour sa convivialité et
ses cours d'initiation gratuits. Nous
vous invitons à prendre davantage
connaissance avec le bridge par notre
site www.bridgeclublamorlaye.fr ou
encore une petite vidéo d'introduction
sympathique.

Pour plus d'informations, contactez
Walter au 06 18 47 63 87.

👉 École de musique EML

**Pour une formation musicale
de qualité**, instrumentale et cho-
rale, avec des professeurs diplômés
et expérimentés, EML poursuit son
engagement depuis 50 ans dans une
ambiance conviviale.

Les deux dernières années très per-
turbées par la pandémie de la Covid
19 ont pourtant tenu les engagements
prévus, à part les disciplines collec-
tives adultes.

Privés de concours en 2020, nous
avons réussi à présenter cette année 8
élèves aux concours départementaux
de l'UDEEA 60, pour le violon, le piano,
la trompette, et la batterie avec une
réussite remarquable de 7 en cycle I
et 1 en cycle II. Bravo et félicitations à
ces élèves et leurs professeurs.

Rappel des disciplines enseignées :
violon, piano classique et jazz, flûte
traversière et flûte à bec, guitare
classique et jazz, guitare électrique
et basse, trompette, saxophone, bat-
terie, percussion, chant classique et
variétés...

L'Ensemble Choral EML, sous la
direction de **Sandrine Anache**, invite
les amateurs à venir chanter – clas-
sique, jazz et variétés – en toute con-
vivialité, le lundi soir au Château.

Rappelons que la **Chorale enfant** et la
participation des juniors à l'**Orchestre
adultes** sous la conduite de **Jean
Ambid** sont **gratuits** après inscription
et que nous accueillons les petits en
Éveil musical à partir de 4 ans avec
Corinne Royer.

En 2021/2022, si les conditions sani-
taires le permettent, nous essaierons
de marquer **l'année des cinquante
ans de l'École**.

Pour informations : 06 07 82 44 99

www.eml-musique.com

info@eml-musique.com

➤ 13 juillet 2021

Malgré un temps pluvieux, les Morlacuméens ont célébré avec le sourire la Fête nationale le 13 juillet dernier. Les animations ont commencé à 17h dans le centre-ville avec une animation maquillage, les petites têtes blondes se transforment en petits lions et le groupe Brasscoussband commence à jouer des airs enthousiasmants. La fanfare déambule dans la ville accompagnée du Maire et des élus pour se réunir au château où les attendait une ambiance musicale. C'est à 23h que



le spectacle commence. De nombreux habitants de Lamorlaye et des communes voisines assistent au magnifique feu d'artifice tiré au château en musique. Merci à tous pour vos sourires et vos messages à la suite de cette belle soirée du 13 juillet. Même sous la pluie, the show must go on !



➤ Lamorlaye Plage

Pendant six jours, le parc du Château s'est transformé en Lamorlaye Plage... Vous étiez nombreux à venir passer un moment de détente en famille ou entre amis. Le début des festivités a été lancé avec le cinéma en plein air et la projection du film Disney Aladdin. Ensuite, vous avez profité des jeux gonflables, des jeux de société, des transats et hamacs pour faire une pause le temps d'une après-midi... ou plusieurs ! Nous vous retrouverons l'année prochaine pour une nouvelle édition.



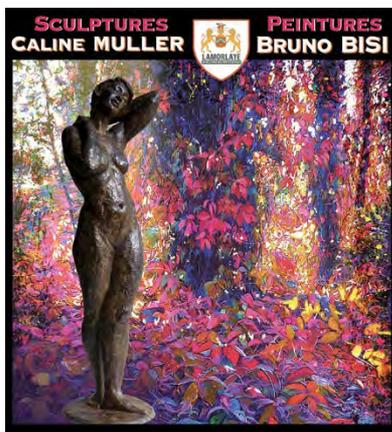
➤ Exposition Caline Muller et Bruno Bisi

Vous avez été nombreux à visiter l'exposition de peintures et de sculptures qui s'est tenue en juin dernier au château de Lamorlaye.

Vous avez pu admirer une cinquantaine de sculptures en terre cuite et bronze et une vingtaine de tableaux présentant un travail tout en textures et en couleurs.

Vous pouvez vous informer sur les prochaines manifestations des deux artistes sur leurs sites respectifs :

• calinemuller.fr • brunobisi.com ou brunobisi.fr (à partir d'octobre 2021)



➤ Inauguration de la passerelle du château

La nouvelle passerelle du château a été inaugurée par M. le Maire Nicolas Moula le 7 juillet dernier en présence de M. Goujard, adjoint à l'éducation et conseil municipal des enfants, M. Barbier, conseiller municipal délégué eaux et assainissement ainsi que M. Lhermite, directeur des services techniques et son équipe qui ont œuvré pour l'installation de la passerelle. Le passage se situe rue Jean Biondi en face de l'école Saint-Exupéry. Cette nouvelle entrée va faciliter le passage des écoliers et riverains qui peuvent désormais traverser le parc sans avoir à le contourner.

Le château est désormais pourvu d'une entrée sur chaque côté de son parc.



Artamuse

L'association Artamuse sera heureuse de vous accueillir cette année encore pour apprendre toutes les techniques du dessin et de la peinture dans une ambiance conviviale. Un nouveau cours d'expression artistique pour adultes s'ajoutera à partir de la rentrée aux cours d'apprentissage des techniques du dessin, de la peinture (acrylique, huile), du pastel et de l'aquarelle.

Pour information, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et l'impossibilité de travailler dans les locaux, la quasi majorité de nos cours a été assurée dans de bonnes conditions l'année dernière par visioconférence par nos professeurs.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, mail pour plus d'informations. Nous serons également présents au Forum des Associations le samedi 11 septembre.



ACTUALITÉS DU CCAS

Programme des activités

Mercredi 8 septembre
Café Rentrée des seniors
 RDV à 9h30 au château de Lamorlaye. (cf. page ci-contre)

Mardi 21 septembre
Réunion d'information collective "Ma Commune Ma Santé". Rendez-vous au Foyer culturel à 19h30.

SEMAINE BLEUE – DU LUNDI 4 AU DIMANCHE 10 OCTOBRE

Cet évènement constitue un moment privilégié visant à mettre nos seniors à l'honneur avec de nombreuses animations.

Lundi 4 octobre de 15h15 à 16h15 – Séance découverte Gym douce avec Siel Bleu
 Rendez-vous au Foyer culturel. Inscription auprès de la mairie avant le 23 septembre. Limité à 30 personnes.

Mardi 5 octobre à 16h – Goûter lecture "Les Fables de la Fontaine"
 Rendez-vous à la résidence La Tenure. Inscription auprès de la mairie avant le 23 septembre. Limité à 20 personnes.

Mercredi 6 octobre – Journée Intergénérationnelle - Sortie au château de Chantilly
 Petits et grands, venez partager cette journée sur le domaine de Chantilly : visite guidée du château, visite des écuries, du musée du cheval... Inscription auprès de la mairie avant le 17 septembre. Limité à 30 personnes. Participation : 10 € par adulte et 5 € par enfant (repas et transport inclus).

Jeudi 7 octobre à partir de 14h
Thé dansant
 Rendez-vous au château de Lamorlaye. Inscription auprès de la mairie avant le 23 septembre. Limité à 40 personnes.

Vendredi 8 octobre de 15h à 16h30
Quiz musical : chansons françaises
 Rendez-vous au château. Inscription auprès de la mairie avant le 23 septembre. Limité à 30 personnes.

Dimanche 10 octobre à partir de 14h30
Conférence sur la maladie d'Alzheimer
 Venez participer à la conférence organisée par l'association France Alzheimer Oise en lien avec la Journée mondiale des aidants.
 Rendez-vous au Foyer culturel.

➤ Ma Commune Ma Mutuelle



Afin de favoriser l'accès aux soins, la municipalité à travers son CCAS a développé le dispositif de la mutuelle communale "Ma Commune Ma Santé".

Ce dispositif vous propose des contrats de santé collectifs pour vous permettre d'économiser sur vos cotisations mensuelles.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à participer à la réunion d'information collective, qui se déroulera le **mardi 21 septembre 2021 à 19h30** au Foyer culturel.

JEUNESSE ET FAMILLE

➤ Service solidarité en établissement médico-social

Le CCAS, le Service Convivialité du Centre Social Rural, le Centre Bois Larris et la Résidence Korian La Grange des Prés, ainsi que leurs bénéficiaires, remercient les jeunes Morlacuméens ayant participé à cette action, pour leur investissement.

➤ Le Pass'Associatif

Afin de faciliter l'accès à la pratique et l'enseignement des activités sportives et culturelles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle son action Pass'Associatif.

SENIORS

➤ Le Café de Rentrée des Seniors



Le CCAS vous donne rendez-vous le **mercredi 8 septembre à 9h30 au château pour le Café de Rentrée des seniors**. L'occasion de partager un moment convivial, de se retrouver ensemble autour d'un thé, d'un café et pourquoi pas d'une ou deux viennoiseries !

➤ Les Colis de Noël

Inscription jusqu'au 30 octobre.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offrira un colis de Noël aux Morlacuméens de 65 ans et plus, ou un bon d'achat valable dans certains commerces de la ville. Ce présent sera offert aux seniors sous conditions de ressources. Vous pouvez en bénéficier si votre quotient familial est compris entre 0 et 2 000 €.

Quotient familial = Revenus annuels du foyer / 12 x nombre de parts fiscales

Pour obtenir votre colis de fin d'année : inscription auprès de l'accueil de la mairie avant le 30 octobre 2021 muni de l'ensemble des feuillets de votre dernier avis d'imposition. Pour des raisons de délai de commande, aucune inscription après la date limite ne pourra être prise en compte.

➤ Le repas de fin d'année

Comme chaque année, le CCAS invite les seniors à célébrer les fêtes de fin d'année autour d'un repas festif.

Rendez-vous le vendredi 10 décembre à 11h30 au Foyer culturel.

Inscription auprès de la mairie – Date limite : 30 octobre

Participation : Gratuit (chèque de caution 10 € par personne)

LAMORLAYE S'ENGAGE POUR LES JEUNES DE 0 à 18 ANS



100 € OFFERT

POUR L'INSCRIPTION DANS UNE ASSOCIATION CULTURELLE DE LAMORLAYE

85 € OFFERT

POUR L'INSCRIPTION DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE DE LAMORLAYE

☑ Dispositif réservé aux familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou dont les revenus ne dépassent pas le plafond pour y prétendre.
☑ Un pass par bénéficiaire et par année associative.

Formulaire à télécharger sur le site de la ville de Lamorlaye < La Mairie > CCAS Service Social
www.ville-lamorlaye.fr

Renseignement auprès du CCAS - 03 44 21 64 00



DES ATELIERS NUMERIQUES

Pour les 60 ans et plus



Les mardis de 14h à 17h

Résidence La Tenure - 20, rue de la Tenure

Contact/Inscription

Elisabeth : grainesdepays@outlook.fr ou au 06 23 46 03 64

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SENIORS



NICOLAS MOULA
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



**Mercredi 13 et jeudi 14 octobre
De 9h30 à 16h**

**Au Foyer culturel de Lamorlaye
1 rue de la Tenure**

**Respect des mesures sanitaires
en vigueur.**

Entrée gratuite.

Venez avec votre CV.

➤ Forum de l'Emploi

13 et 14 octobre à Lamorlaye

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et ses partenaires organisent la 5^e édition du Forum de l'Emploi lors de deux journées consacrées à l'emploi pour permettre aux visiteurs de rencontrer les recruteurs locaux.

Le mercredi 13 octobre, le Forum accueillera les recruteurs dans les domaines suivants :

- Logistique
- Industrie
- Bâtiment et Travaux Publics
- Transports

Le jeudi 14 octobre, ce sera dans les domaines :

- Service à la personne et Santé
- Service aux Entreprises
- Commerce
- Hôtellerie et Restauration

Environ 80 entreprises sont attendues sur ces deux journées qui vous permettront de rencontrer les principaux acteurs de l'emploi du sud de l'Oise (entreprises, agences d'intérim, agences de recrutement), de connaître les offres d'emplois du marché et de postuler à un maxi-

mum d'entreprises en une visite. Il est temps de mettre à jour votre curriculum vitae et de préparer votre venue à ce forum.

L'accès, la liste des exposants et les offres disponibles seront consultables sur le site internet www.ccac.fr

L'organisation de ce forum est une action supplémentaire mise en place par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne pour soutenir les entreprises locales dans la relance économique et les mettre en relation avec les habitants demandeurs d'emploi.

Infos : www.ccac.fr



➤ Festival de lecture "Les Mots en l'Aire"

Les bibliothèques des communes de l'Aire Cantilienne vous invitent de nouveau cette année à faire de jolies rencontres dans le cadre des Mots en l'Aire du 24 septembre au 24 octobre 2021.

Toutes les formes d'Art s'invitent dans les bibliothèques.

Venez les découvrir ! Les animations sont gratuites et ouvertes à tous que vous soyez habitant de la commune ou non.

Attention : en raison du contexte sanitaire, les réservations sont obligatoires (par téléphone) et l'accès peut être limité en fonction de la jauge définie par chaque organisateur. Respect des mesures sanitaires en vigueur.

Programme sur le site de l'Aire Cantilienne : www.ccac.fr

La bibliothèque de Lamorlaye proposera dans le cadre des Mots en l'Aire plusieurs animations au mois d'octobre que vous pouvez consulter sur le site <http://lamorlaye-pom.c3rb.org/>

➤ Départ de Lamorlaye de M^{me} Ladurelle

Le 9 juin dernier, lors du pot de départ organisé à la mairie, le maire Nicolas Moula a remercié chaleureusement M^{me} Ladurelle pour son dévouement au service des Morlacuméens et le travail fourni au sein de la municipalité depuis 1983 en tant qu'élue et maire de 2014 à 2017.



➤ Nos écrivains de Lamorlaye

Lysiane Gardino

Lysiane Gardino fera une séance de dédicace à la Maison de la Presse de Lamorlaye le samedi 11 septembre de 9h30 à 12h30 et sera heureuse d'échanger avec vous sur son dernier livre **"Dans l'ombre de Mei"** paru aux Éditions du Lac.

Serge Plotitzki

"Enfin Juif", premier ouvrage de Serge Plotitzki, est un témoignage bouleversant sur une période terrible de notre histoire. À travers une réflexion personnelle, l'auteur traite des conséquences de la guerre et de la manière dont les victimes et les bourreaux ont trouvé leur place dans le monde actuel.

Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE

LES JOURNÉES
DES PLANTES
DE CHANTILLY

L'automne
est une fête !

8-9-10
OCTOBRE

PROMO AIRE CANTILIENNE

10 € au lieu de 18 €

avec le code **ACJDP21**

valable jusqu'au 7 octobre
2021 sur la billetterie en ligne

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

- C'est la rentrée !

Après des vacances bien méritées, nos enfants vont reprendre le chemin de l'école et nous celui des activités professionnelles, nous souhaitons à tous les enfants une très bonne rentrée scolaire et aux grands une bonne reprise.

Les effets de la « covid » continuent à peser sur notre vie sociale et nous devons encore nous adapter et respecter les règles sanitaires en attendant un retour à une vie normale.

- Conseil municipal du 23 juin 2021

À la majorité des voix il a été décidé la création de deux postes et le recrutement de deux agents de surveillance de la voie publique (en remplacement d'un agent de police municipale partant à la retraite).

Nous avons voté contre à cette proposition considérant que l'objectif prioritaire de ce recrutement était de contrôler, constater les infractions et verbaliser les usagers intempestivement.

Ce rôle est déjà bien assuré par notre police municipale, nous considérons que Lamorlaye est et doit rester un village à échelle humaine, nous préférons voir notre police en vélo plutôt qu'en moto.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Le conseil municipal œuvre depuis le début du mandat afin d'établir un programme d'actions pour le développement durable.

Je suis heureux de vous annoncer que nous tenons notre promesse électorale en mettant en application des actions afin d'améliorer le quotidien des Morlacuméens. De nombreuses actions sont déjà en cours pour faire de Lamorlaye une ville socialement équitable, économiquement viable et écologiquement responsable. Nous avons des objectifs précis afin de garantir une ville plus durable.

Tout d'abord, il convient de renforcer la place de la nature dans notre commune, parce que Lamorlaye a la chance de posséder un riche patrimoine (nombreux parcs, berges préservées, marais...), qu'il faut mieux faire connaître, mieux protéger, mieux diversifier.

Nous souhaitons aussi que les services municipaux adoptent de bons comportements, parce que la Ville doit montrer la voie à suivre, en matière de développement durable. De nombreux axes permettent de construire une dynamique sur la ville plus soucieuse de l'environnement, mais aussi plus attentive à notre cadre de vie, à notre santé et à notre avenir.

#LamorlayeDurable !

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

L'AGENDA

SEPTEMBRE-OCTOBRE



SEPTEMBRE

Samedi 11

■ **Forum des Associations** • De 14h à 18h au Gymnase de la Thève

Dimanche 12

■ **“Ensemble, nettoyons la nature”** • Dès 9h30 • RDV aux différents points de collecte • Organisé par la municipalité • Voir en page 14

Mercredi 15

■ **“Viens fabriquer ton pot à crayon”, à partir de 6 ans**

Organisé par la bibliothèque • À 15h à la bibliothèque • Sur inscription au 03 44 21 64 15 • Voir en page 20

Du samedi 18 au samedi 25

■ **Fête du Cheval** • Voir le programme complet en pages 6 et 7

Samedi 18 et dimanche 19

■ **Journées européennes du patrimoine**

Samedi 18

■ **Promenade commentée à vélo dans le Lys-Chantilly**

Organisée par l'ALMA et AU5V • À 14h30 • Inscription obligatoire • Voir en page 18

Dimanche 19

■ **Randonnée à vélo Vintage, conférence “Voyage à vélo”, petit critérium en mini vélos**

• Organisés par AU5V • De 9h30 à 18h au château de Lamorlaye • Gratuit • Voir en page 19

Samedi 18

■ **Les bébés lecteurs (18 mois/3 ans)**

Organisé par la bibliothèque • À 9h30 à la bibliothèque • Sur inscription au 03 44 21 64 15 • Voir en page 20

L'info en continu sur

www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook et sur appli mobile « Lamorlaye »

Samedi 18

■ **“Son Potager de mots”**

Organisé par la bibliothèque • À partir de 10h sur le marché de Lamorlaye • Voir en page 20

Dimanche 19

■ **Promenade commentée autour de l'île de la Thève**

Organisée par l'ALMA • À 10h • Inscription obligatoire • Voir en page 18

Lundi 20

■ **Ciné-club “Fanny”** • Organisé par le ciné-club de Lamorlaye • À 16h30 au Foyer culturel • Voir en page 21

Mardi 21

■ **Réunion “Ma Commune, Ma Santé”** • Organisée par le CCAS • À 19h30 au Foyer culturel • Voir en page 24

Samedi 25

■ **Arrivée de la Route du Poisson à Chantilly** • Organisée par l'ALMA • À 8h • Inscription obligatoire • Voir en page 18

Dimanche 26

■ **Promenade découverte “Lamorlaye et le monde hippique”** • Organisée par l'ALMA • À 10h • Inscription obligatoire • Voir en page 18

Mercredi 29

■ **L'heure du conte, à partir de 4 ans** • Organisée par la bibliothèque • À 10h à la bibliothèque • Sur inscription au 03 44 21 64 15 • Places limitées • Voir en page 20

Fin septembre

■ **Mise à disposition de vélos électriques** • Organisée par la municipalité • Voir en page 14

OCTOBRE

Samedi 2

■ **“Les papotages littéraires de Marion”** • Organisé par la bibliothèque • À 14h30 à la bibliothèque • Inscription au 03 44 21 64 15 • Voir en page 20

Pour communiquer vos événements : communication@ville-lamorlaye.fr

Lundi 4

■ **Les Lundis de la Tenure**

• À 16h30 à la Résidence de la Tenure • Ouvert à tous • Inscription obligatoire • Voir en page 22

Du lundi 4 au dimanche 10

■ **La Semaine Bleue**

• Événement dédié aux seniors, organisé par le CCAS • Voir le programme complet en page 24

Mardi 5

■ **Goûter lecture “Les Fables de la Fontaine”** • Organisé par la bibliothèque et le CCAS • À 16h à La Tenure • Inscription à la mairie avant le 23 septembre • Voir en page 20

Vendredi 8

■ **Assemblée générale ordinaire du Comité de Jumelage**

• À 15h au Foyer culturel • Voir en page 19

Lundi 11

■ **Ciné-club “L'Écume des jours”** • Organisé par le ciné-club de Lamorlaye • À 16h30 au Foyer culturel • Voir en page 21

Mercredi 13 et jeudi 14

■ **Forum de l'emploi** • Organisé par la CCAC • De 9h30 à 16h au Foyer culturel • Voir en page 26

Du dimanche 24 au dimanche 31

■ **Octobre Rose**

• Voir le programme en page 16

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE N°31 • SEPTEMBRE 2021

Mairie

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00

<http://www.ville-lamorlaye.fr>

Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil

Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjointes, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye, Patrick Férec, les Associations, Pixabay, Freepik

Impression : RAS



10-31-1300

Tirage : 5 000 exemplaires
Dépot légal à parution